

Territoires contemporains

Revue en ligne publiée sur le site du LIR3S
(Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches Sociétés, Sensibilités, Soins)
(<https://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>)

Communication des articles :

Les articles sont soumis par courrier électronique en format texte (pas de pdf). Sauf accord du directeur de la revue, ils ne doivent pas excéder 40 000 signes, espaces et notes comprises.

Métadonnées :

La première page doit être consacrée aux métadonnées suivantes :

- Prénom, nom, fonction, rattachement institutionnel ;
- Adresse électronique, numéro de téléphone (renseignements non diffusés) ;
- Sommaire de l'article ;
- Résumé en français (10 lignes maximum) ;
- Mots-clés en français : au moins cinq, précis, entrant dans les domaines suivants : aire géographique, période historique, thème, auteur traité, notion traitée.

Normes bibliographiques :

Toutes les références bibliographiques précises sont insérées sous forme de notes de bas de page en numérotation continue. Les articles ne comportent donc pas d'annexe bibliographique.

Ouvrage

Prénom et Nom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, Lieu de publication, Éditeur, année de publication. (Ne pas indiquer le nombre total de pages, mais éventuellement les pages concernées sous la forme : p. 25-36).

Philippe Gonin, *Pink Floyd The Wall*, Marseille, Le Mot et Le Reste, 2015.

Ouvrage collectif

Idem, en utilisant [dir.].

Jörg Rogge [dir.], *Cultural History in Europe. Institutions, themes, perspectives*, Bielefeld, Transcript, 2011.

Chapitre d'ouvrage collectif

Prénom et Nom de l'auteur, « Titre du chapitre », dans Prénom et Nom du coordinateur [dir.], *Titre de l'ouvrage*, Lieu de publication, Éditeur, année de publication, p. XX-XX. (Ne pas employer l'abréviation « pp. »).

Pierre-Michel Menger, « Les politiques culturelles, modèles et évolutions » dans Philippe Poirrier [dir.], *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde, 1945-2011*, Paris, La Documentation française, 2011, p. 465-477.

Article

Prénom et Nom de l'auteur, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, date de publication, volume, numéro, p. XX-XX.

Philippe Poirrier, « Daft Punk, la Toile et le disco. Revival culturel à l'heure du numérique », *French Cultural Studies*, août 2015, vol. 26, n° 3, p. 368-381.

Thèse et mémoire

Prénom et Nom de l'auteur, *Titre de la thèse*, Lieu de soutenance, thèse/mémoire de (discipline), année de soutenance.

Patrick Peronnet, *Les enfants d'Apollon. Les ensembles d'instruments à vent en France 1700 à 1914*, Université de Paris 4-Sorbonne, thèse de musicologie, 2012.

Rapport

Prénom et Nom de l'auteur, « Titre du rapport », rapport pour (Nom du commanditaire), mois et année de présentation.

Jean-Pierre Giordanella, « Rapport sur le thème du sommeil », rapport pour le ministère de la Santé et des Solidarités, décembre 2006.

Ministère de l'Éducation nationale, « Mise en œuvre de la réforme des lycées », mai 2012.

Référence à la version consultable en ligne ou téléchargeable d'un texte imprimé

Notice du texte imprimé, suivie de : « En ligne : url ».

Emmanuel Wallon, « Le festival international : un système relationnel » dans Anne Dulphy, Robert Frank, Marie-Anne Matard-Bonucci et Pascal Ory [dir.], *Les relations culturelles internationales au XX^e siècle, De la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, p. 363-383. En ligne : <http://e.wallon.free.fr/IMG/pdf/Festival-inter.pdf>.

Pierre Bourdieu, « L'essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, mars 1998, p. 3. En ligne : <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/BOURDIEU/3609>.

Référence à une page web (publication directement sur Internet)

Prénom et Nom de l'auteur (ou organisation), Titre de la ressource, Nom de l'organisation ou de la publication ou du site web [en ligne], date de parution, volume/numéro, p. XX, disponible sur <url>, page consultée le (date de consultation au format jj/mm/aaaa).

Sébastien Chéron et Caroline Escapa, « Plus d'une commune métropolitaine sur deux compte moins de 500 habitants », *Insee Focus* [en ligne], décembre 2015, n° 52, disponible sur http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=if52, page consultée le 05/01/2016.

Olivier Bonfait, Nelly Vi-Tong, Rosine Fry, *Académie/académies. Apprendre à dessiner dans l'Europe des Lumières : l'École de dessin de Dijon*, Centre Georges Chevrier UMR 7366 - (Université de Bourgogne/CNRS), [en ligne], 30 juillet 2014, disponible sur <http://tristan.u-bourgogne.fr/Academie.html>, page consultée le 05/01/2016.

Éric Picholle, « La suspension d'incrédulité, stratégie cognitive », *ReS Futuræ* [en ligne], 30 avril 2013, n° 2, disponible sur <http://resf.revues.org/281>, page consulté le 05/01/2016.

Pour les références bibliographiques anglophones, les titres d'ouvrage, d'article et de revue comportent des capitales à tous les mots de plus de trois lettres.

Police :

N'utiliser qu'une seule police : Times new roman (sauf cas particulier : citation en grec ancien, etc.).

Structure :

Ne pas utiliser les « styles » proposés par les traitements de texte. Deux niveaux de titre (parties et sous-parties) sont acceptés.

- Aucun alinéa ou tabulation n'ouvre les paragraphes ;
- Espacement vertical automatique ;
- Employer l'interligne dit simple ou continu ;
- Titre de l'article : taille 16, en romain gras, aligné à gauche ;
- Titre de partie : taille 14, en romain gras, sans point final, numéroté en chiffres romains ;
- Titre de sous-partie : taille 13, en italique, sans point final, numéroté en chiffres arabes ;
- Corps du texte et métadonnées : taille 12, justifié ;
- Citation en prose en retrait : retrait à gauche : 2 cm ; taille 11 ; justifié ; en romain ; sans guillemets ;

- Citation en vers en retrait : espacement vertical : 0 pt ; taille 11 ; centré ; en romain ; sans guillemets ;
- Notes de bas de page : taille 10, justifié ;
- Légendes et sources des illustrations, tableaux, graphiques : espacement vertical : 0 ; taille 10 ; centré sous l'objet visé.

Citations :

Les citations courtes dans le corps du texte sont en romain (sans italique), encadrées de guillemets français.

En cas de citations imbriquées, employer les guillemets français (« texte ») puis les guillemets anglais (“texte”), puis les apostrophes (‘texte’). Seuls les guillemets français sont suivis ou précédés d’une espace (insécable). « **Citation de rang 1** “*citation de rang 2* ‘citation de rang 3’ *citation de rang 2*” **citation de rang 1** ».

Il est inutile de placer des crochets [...] avant et/ou après les citations reprenant une phrase ou un paragraphe *en leur totalité*. Toute coupure doit par contre être signalée de la sorte, de même que toute précision apportée par l’auteur.

De façon générale, éviter d’appliquer à la fois des guillemets et l’italique à une même phrase, expression ou citation. **Font exception** les citations en langue étrangère (« *Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate.* »).

Appels de notes :

Les appels de notes automatiques, en exposant sans parenthèses ni crochets, sont en chiffres arabes et précédés d’une espace insécable. À l’intérieur d’une parenthèse ou d’une citation, ils précèdent la parenthèse fermante et/ou la ponctuation finale (« citation ² ! »). Numérotation continue sur l’ensemble de l’article (et non par page).

Usage des espaces insécables ¹ :

- Elles précèdent les signes de ponctuation double (; : ? !) ainsi que le symbole pourcentage (10 %) et les symboles de devises (20 \$, 30 €) ;
- Elles suivent les abréviations de numéro (n° 11, n^{os} 10-11) et de page (p. 156) ;
- Elles suivent le guillemet français ouvrant (« texte) et précèdent le guillemet français fermant (texte ») ;
- Elles suivent le tiret ouvrant d’une incise et précèdent son tiret fermant (ainsi – écrit le Philosophe – en est-il...).
- Aucune espace ne sépare une apostrophe d’un guillemet (le poète précise qu’« en effet...) ;
- Elles séparent les milliers, millions, etc. (1 000 000).

Diverses remarques d’ordre typographique :

- [Liste d’abréviations en usage](https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Conventions_bibliographiques#Abr.C3.A9viations_utiles_dans_une_bibliographie)

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Conventions_bibliographiques#Abr.C3.A9viations_utiles_dans_une_bibliographie) ;

- Les majuscules sont accentuées (À, É, etc.) ;
- Les siècles en chiffres romains sont en petites capitales suivies de l’exposant ° lui-même suivi d’une espace insécable (XX^e siècle) ;
- Si des sigles sont utilisés, il convient de les développer à la première occurrence, comme suit : Archives départementales de la Côte-d’Or (ADCO) ;
- Les tirets courts (-) sont réservés aux traits d’union ; les tirets moyens (–) sont utilisés pour les incises, dialogues, etc. Sauf cas particulier, les tirets moyens se substituent généralement aux tirets longs (—) ;
- Des liens hypertextes peuvent être insérés dans l’article. En ce cas, ils sont suivis d’une note de bas de page en donnant la référence bibliographique selon la norme indiquée ci-dessus (voir : **Référence à une page web**).

¹ Sur Windows : Ctrl+Maj+Espace. Sur Mac : Alt+Espace.

Droits d'auteur :

Les auteurs doivent s'enquérir des droits protégeant éventuellement les illustrations. Si ces dernières sont protégées, ils doivent obtenir et transmettre en même temps que l'article les autorisations de reproduction.

Illustrations :

Outre leur insertion dans l'article, accompagnées d'une légende et de leur source, elles doivent également être jointes dans un dossier zippé.

Tableaux et graphiques :

Outre leur insertion dans l'article, accompagnés d'une légende et de leur source, ils doivent être également fournis *avec leurs données source* dans un tableur joint.

Annexes électroniques :

Le site de la revue offre la possibilité d'accompagner les articles d'annexes électroniques. Les auteurs peuvent donc joindre des matériels libres de droits susceptibles d'être mis en ligne sous forme d'annexes (textes, iconographie, statistiques, enregistrement audio).

Contacts :

Directeur de la revue : Philippe Poirrier (philippe.poirrier@u-bourgogne.fr)

Secrétaire d'édition : Clémentine Labrut (clementine.labrut@ube.fr)